

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ♦ 2025**

FDJ UNLIMITED ♦



**Elisabeth
Monégier
du Sorbier**

Directrice juridique
et secrétaire
du conseil
d'administration



Pascal Chaffard

Directeur général
adjoint Finances,
Performance &
Stratégie



Stéphanie Pallez

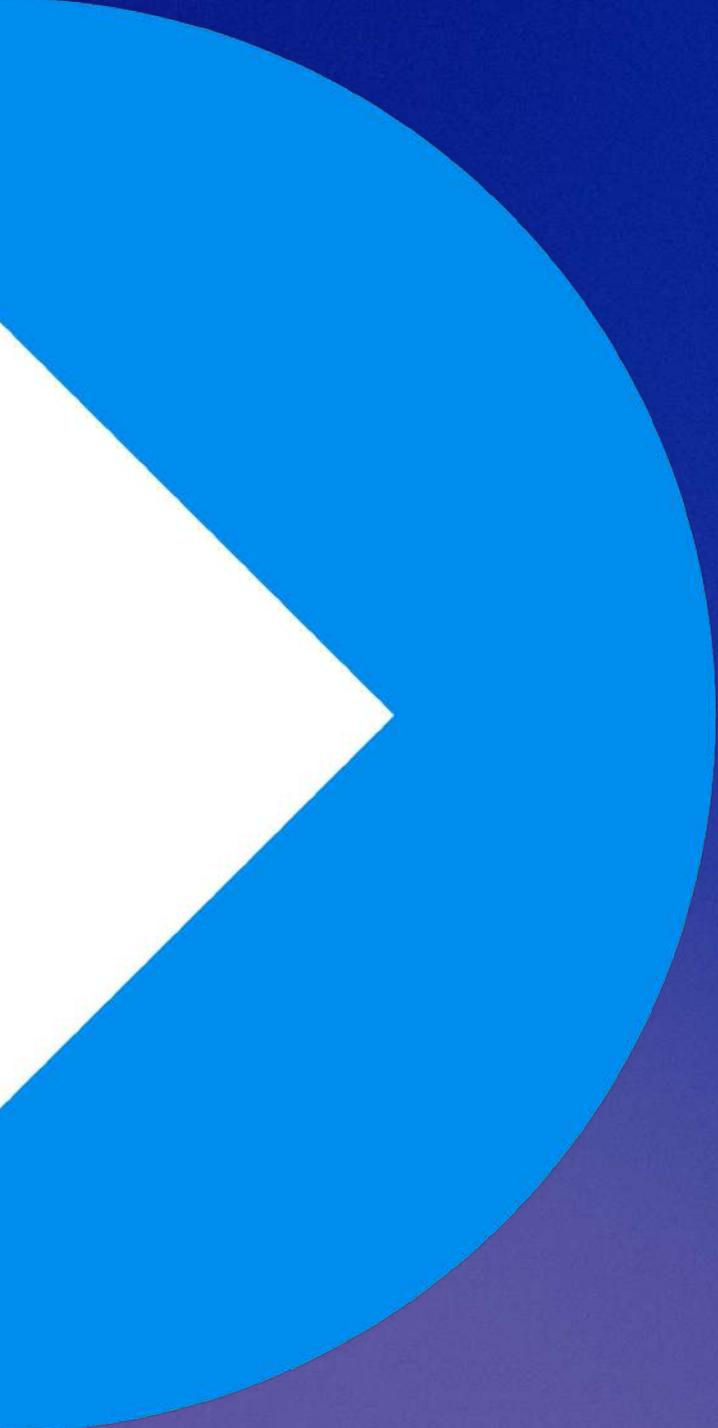
Présidente
directrice générale



Charles Lantieri

Directeur général
délégué





Ouverture

NOMINATION DU BUREAU



**Stéphane
Pallez**

Présidente
Directrice générale



**Victor
Richon**

Représentant de
l'Agence des
Participations de
l'Etat

Scrutateur



**Olivier
Roussel**

Représentant de
l'Union des Blessés
de la Face et de la
Tête (UBFT)

Scrutateur



**Elisabeth
Monégier
du Sorbier**

Secrétaire de
l'assemblée
générale

Jean-Paul Collignon



Cabinet
PricewaterhouseCoopers

Au nom du collège des
commissaires aux comptes



Philippe Lazare



Administrateur référent
et Président du Comité de la
Gouvernance, des Nominations
et des Rémunérations



FDJ UNITED 

RÉSOLUTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



À TITRE ORDINAIRE



Résolutions 1 à 3

Comptes sociaux, comptes consolidés et affectation du résultat de l'exercice 2024 (dividende)

Résolution 4

Conventions réglementées

Résolution 5

Nomination de Madame Boulnois en tant qu'administratrice

Résolutions 6 à 10

Approbation des rémunérations des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024 et approbation de la politique de rémunération au titre de l'exercice 2025

Résolution 11

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Résolution 27

Pouvoirs pour les formalités légales



À TITRE EXTRAORDINAIRE

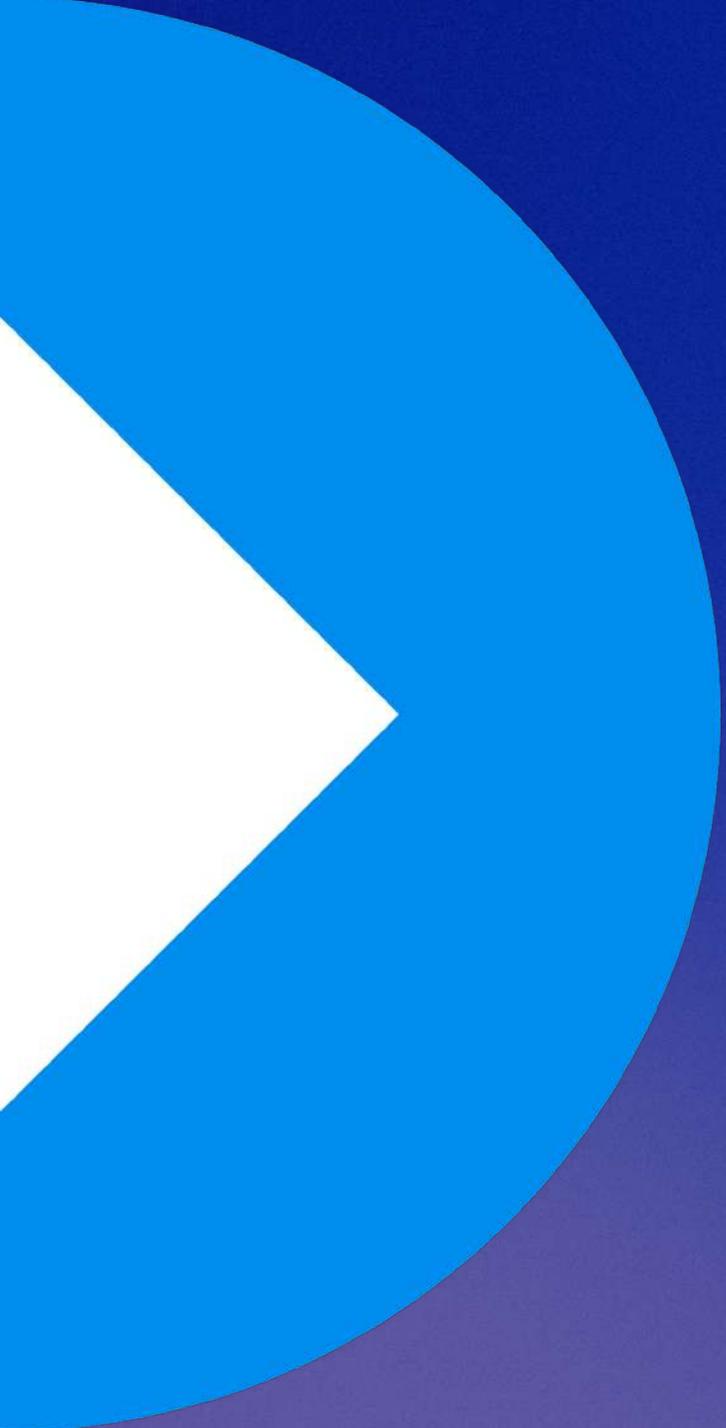
Résolutions 12 à 22

Résolutions financières donnant pouvoir au Conseil d'administration de décider d'augmentations de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription et dans les limites légales

Résolutions 23 à 26

Résolutions portant sur les modifications statutaires (raison d'être, dénomination institutionnelle, loi d'attractivité)

FDJ UNITED 



Stratégie et perspectives

Stéphane Pallez



Présidente directrice générale

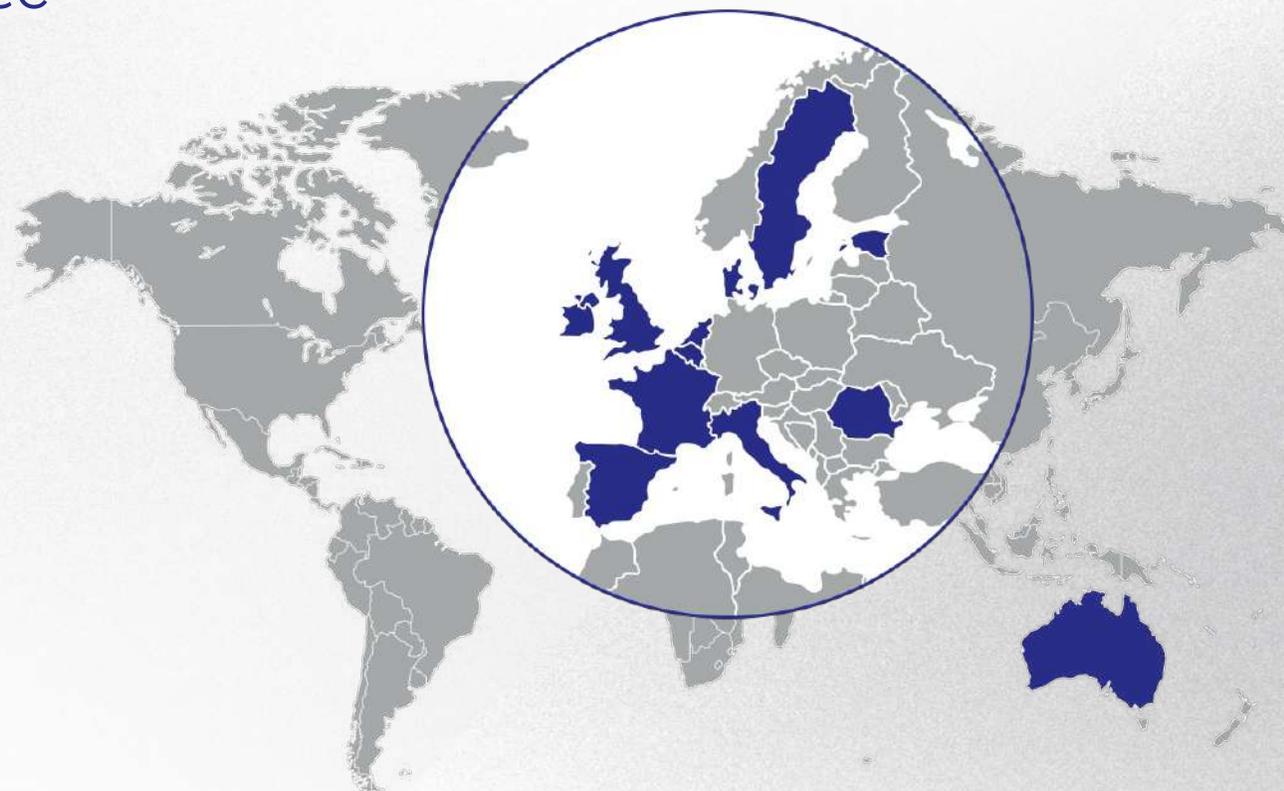


Un champion européen des jeux d'argent et de hasard, au profil diversifié et renforcé



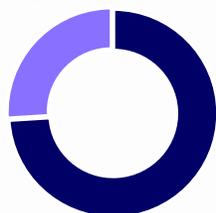
Présent sur
**une quinzaine
de marchés**
localement régulés

+ de 33 millions
de clients
dans toute l'Europe



International

26%

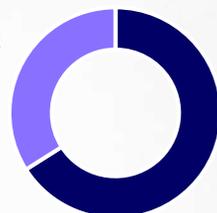


France

74%

En concurrence

34%

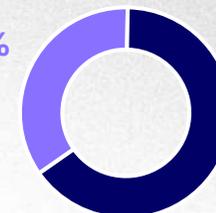


Droits
exclusifs

66%

En ligne

35%



Point
de vente

65%

Une nouvelle identité au service de notre ambition



Loterie et paris sportifs en réseau France



Loterie internationale



FDJ UNITED 

Paris et jeux en ligne



Paiement et Services



FDJ UNITED 

Film GLT



Kindred : une intégration en bonne voie

▶▶

Arrêt en octobre 2024
des activités sur les marchés
non localement régulés

Validation du plan de déploiement
des différentes plateformes

Identification de nouvelles synergies
et optimisation de coûts



Des performances très solides en 2024



Chiffre d'affaires

3 065 millions € **

+ 17 %

Résultat net ajusté *

490 millions € **

+ 13 %



* Le résultat net ajusté est basé sur le résultat net consolidé retraité des éléments suivants : sur le seul exercice 2024, de la mise à jour des amortissements comptabilisés sur la période 2019-2023 au titre des droits exclusifs en France, soit un montant de 18 millions €, et des effets, sans impact sur la trésorerie, liés à la couverture de change de l'acquisition du groupe Kindred, comptabilisés en résultat financier ; des dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises ; et des variations d'impôts résultant de ces éléments.

** Données publiées



Loterie et paris sportifs en points de vente : une offre dynamique et des performances solides



2 503 millions € *

CA de la Business Unit

**Une animation continue
de notre portefeuille
de jeux de loterie**



**Une offre de paris sportifs
portée par des
événements majeurs**



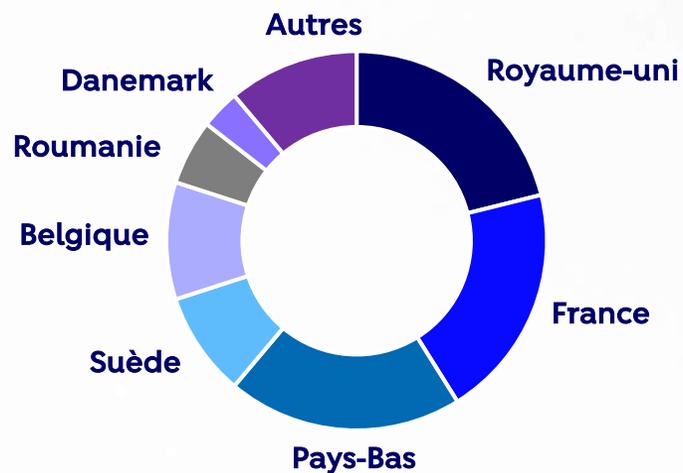
*Donnée pro forma.

Paris et jeux en ligne : un chiffre d'affaires équilibré par activités et par pays

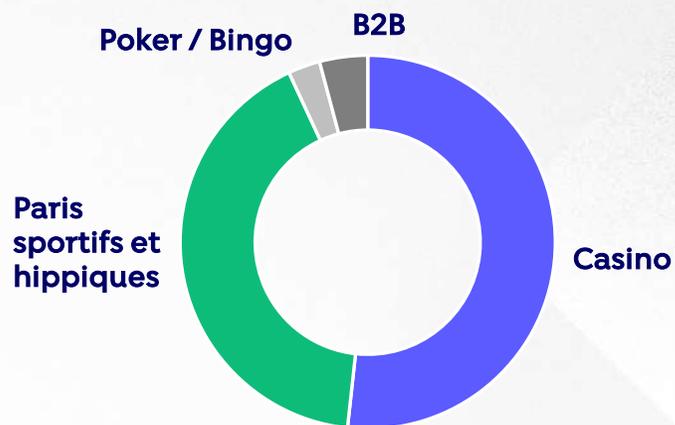


Chiffre d'affaires
1 030 millions € *

CA par pays (B2C)



CA par activité (B2C et B2B)



*Donnée pro forma.

Poursuite de la stratégie de développement pour nos activités de Loterie internationale et de Paiement & Services



Loterie internationale



- ◆ Optimisation de la visibilité des produits en points de vente
 - ◆ Refonte du site web et de l'application mobile



Paiement et services



- ◆ Lancement de Nirio Premio
- ◆ Développement de l'offre de péages en flux libre

Notre performance bénéficie à l'ensemble de nos parties prenantes



Actionnaires individuels

380 millions *

Collaborateurs

443 millions €

En France en 2024 **

Commerçants partenaires

994 millions €

Finances publiques

4,7 milliards €

57 200 emplois

Créés ou pérennisés par l'activité de FDJ UNITED

7 milliards €

De contribution à la richesse nationale, soit 0,25 % du PIB



*Proposition de dividende soumise à l'assemblée générale du 22 mai 2025.

** Source : étude BDO-BIPE

FDJ UNITED 

Film ORIGINES II

2025, une année de transition dans une trajectoire de croissance durable, rentable



En 2025

Marge d'EBITDA
courant
> 24 %

Chiffre d'affaires
~ 3,8 milliards €

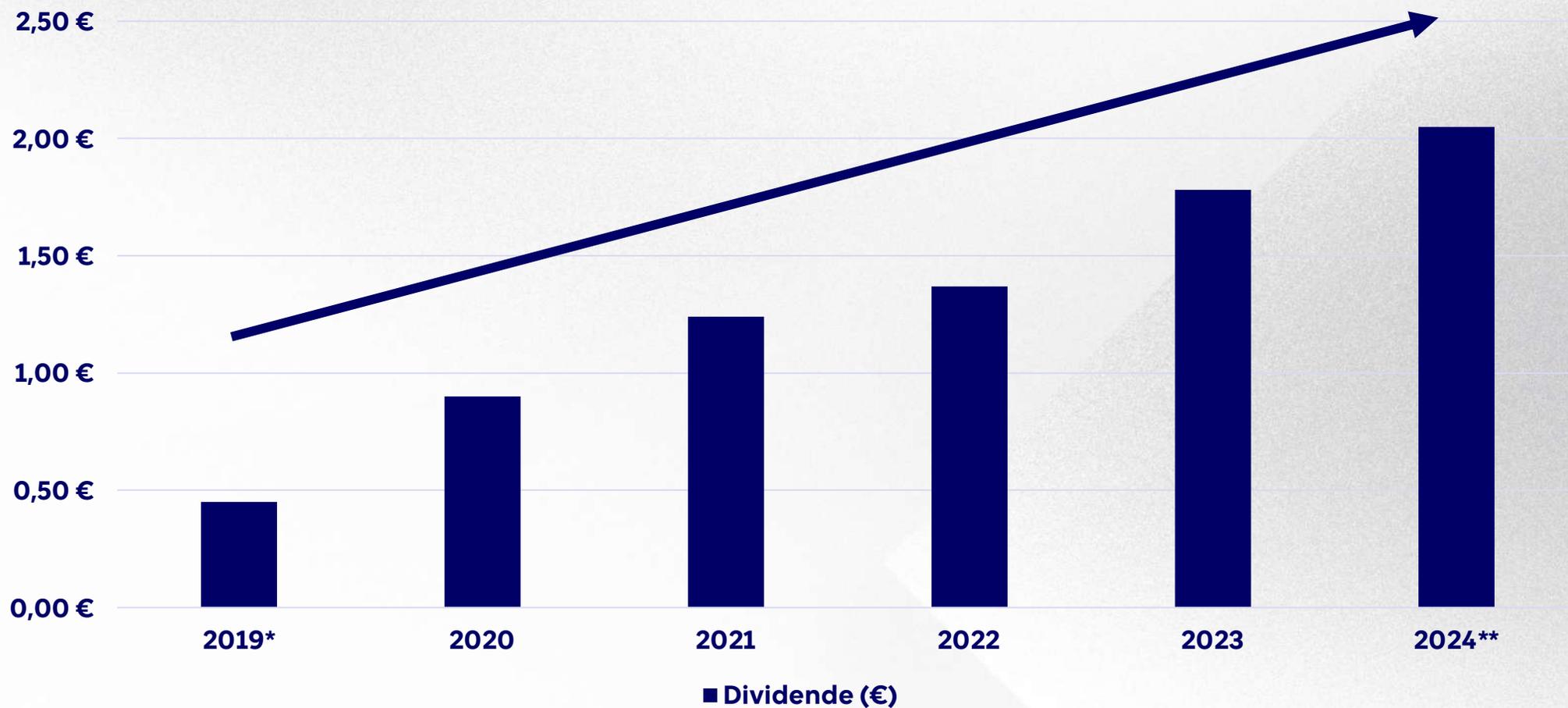
A moyen-terme

Conversion de
l'EBITDA courant
en trésorerie
> 80 %

Progression
annuelle du
dividende



Une croissance continue du dividende



**Dividende 2019 réduit de 30% compte tenu du contexte de crise sanitaire;
** Proposition de dividende soumise à l'assemblée générale du 22 mai 2025*

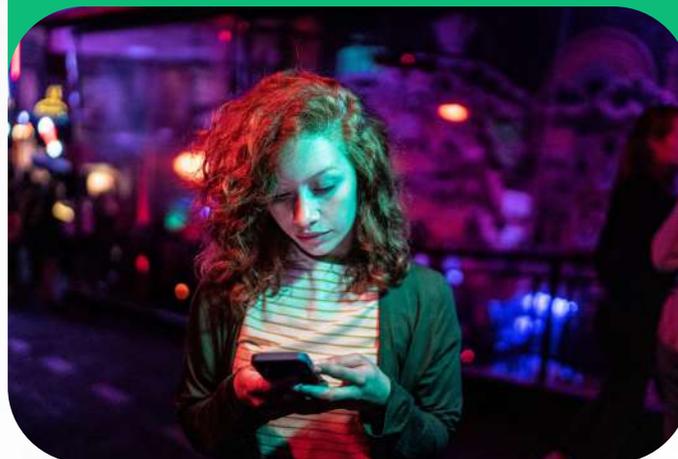
En 2025, nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie en valorisant nos atouts



Capitaliser sur notre dimension internationale et exploiter les synergies



Mettre l'excellence technologique au service de l'expérience client



Renforcer la soutenabilité de notre modèle grâce à la data et à l'IA



FDJ UNITED, une nouvelle ambition stratégique



Des valeurs

Esprit collectif
Passion de la réussite
Responsabilité

Une nouvelle raison d'être

Une ambition

*Affirmer notre
leadership en Europe
en tant qu'opérateur
responsable
de jeux d'argent et
de hasard*





Fabrice Amedeo

Journaliste, auteur
et navigateur

FDJ UNITED 

PARTENAIRE OFFICIEL
#SAILING FOR THE PLANET





FDJ UNITED 

PARTENAIRE OFFICIEL
#SAILING FOR THE PLANET





Engagements

Charles Lantieri



Directeur général délégué



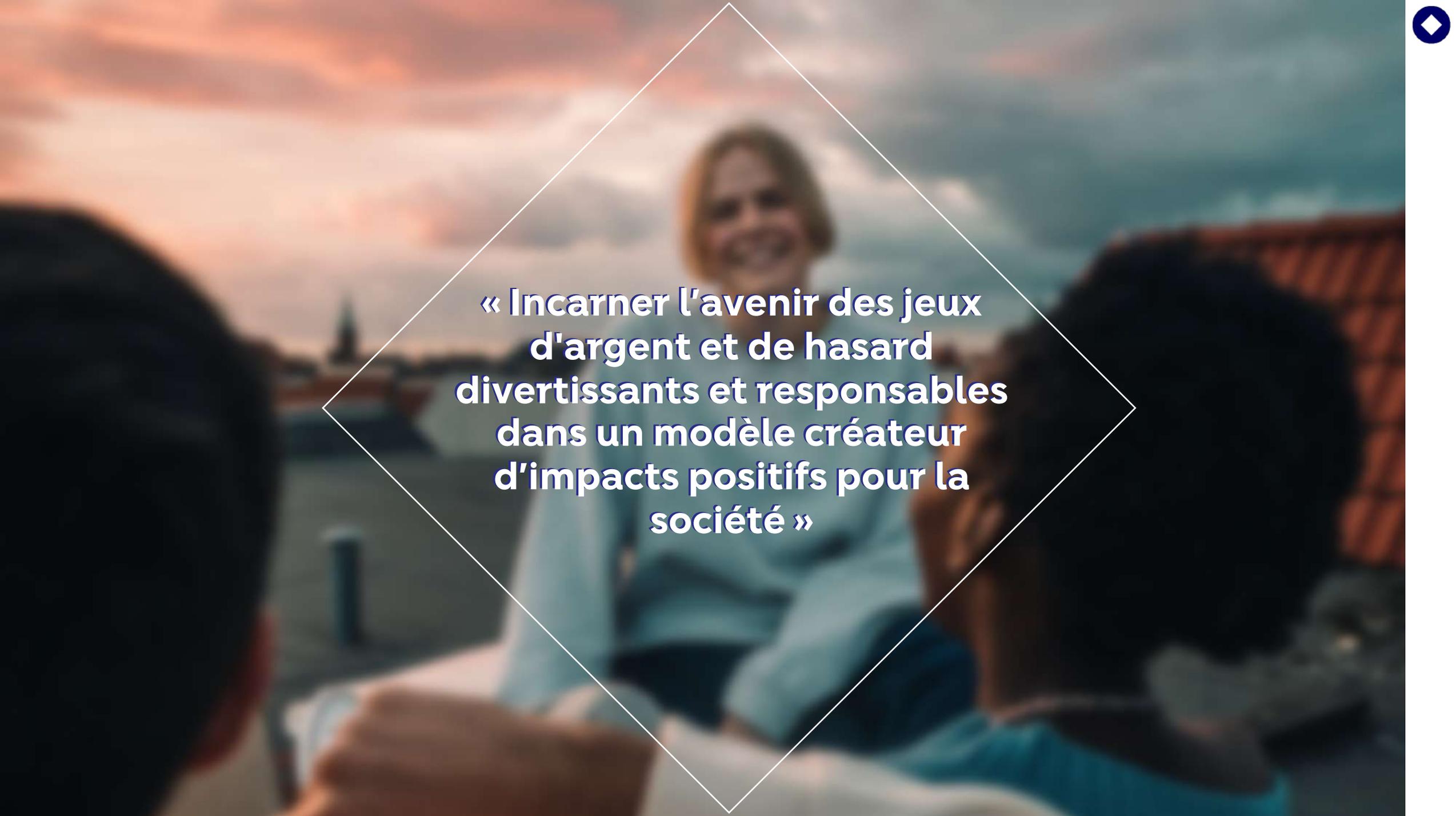


FDJ
UNITED

FDJ
UNITED

HILANVEI





**« Incarner l'avenir des jeux
d'argent et de hasard
divertissants et responsables
dans un modèle créateur
d'impacts positifs pour la
société »**



Une contribution environnementale positive



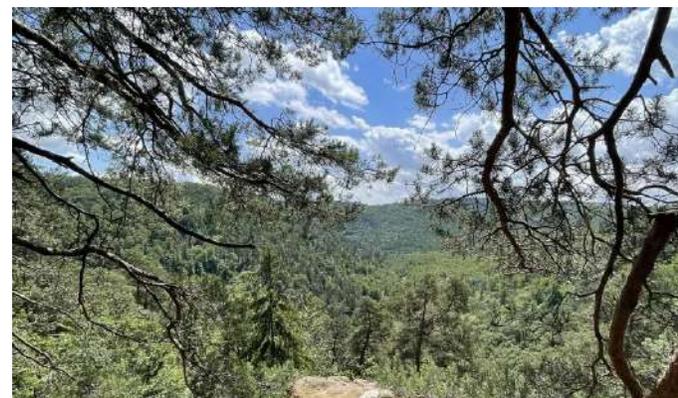
Réduire nos émissions carbone



-70%
d'émissions
sur les scopes 1 et 2
entre 2017 et 2022



Préserver la biodiversité



14 millions €
collectés avec les deux
premières éditions de
Mission Nature





Faire progresser l'égalité des chances



FDJ UNITED 
FONDATION

Un appel à grands projets en faveur
de **l'éducation, l'inclusion**
et **l'insertion professionnelle**

3 millions € sur 3 ans



Clubhouse FRANCE

labelemmaüs
fonds de dotation

Trois priorités réaffirmées pour un jeu responsable



**Lutter contre
le jeu
des mineurs**



+ 3 700
visites et contrôles dans
notre réseau

**Lutter contre
le jeu excessif**



> 10 %
du budget publicitaire
dédié au jeu responsable

**Détecter et
accompagner**



Près de **20 000**
appels sortants auprès des
joueurs les plus à risque



Un opérateur de référence en matière de jeu responsable à l'échelle européenne



**Intégrer le jeu responsable
aux différentes étapes
du parcours client**



**Renforcer la détection
et l'accompagnement des
joueurs à risque grâce à
l'innovation et à l'IA**



Aux côtés de nos collaborateurs



Construire notre avenir ensemble en développant nos talents et en promouvant une culture commune qui valorise la performance, l'intégrité et l'inclusion.





Aux côtés de nos partenaires locaux



Travailler au quotidien
avec notre réseau de
partenaires locaux pour
soutenir le commerce
de proximité et les
acteurs des territoires.





Aux côtés de nos clients



Offrir à nos clients une expérience à la pointe du divertissement, de la simplicité et de l'innovation grâce à nos produits de loterie, de jeux de hasard et de paris.



Des objectifs extra-financiers ambitieux



Jeu responsable



+ 50 %

de joueurs de fdj.fr faisant l'objet d'une mesure de modération (limite de mises quotidiennes obligatoire)

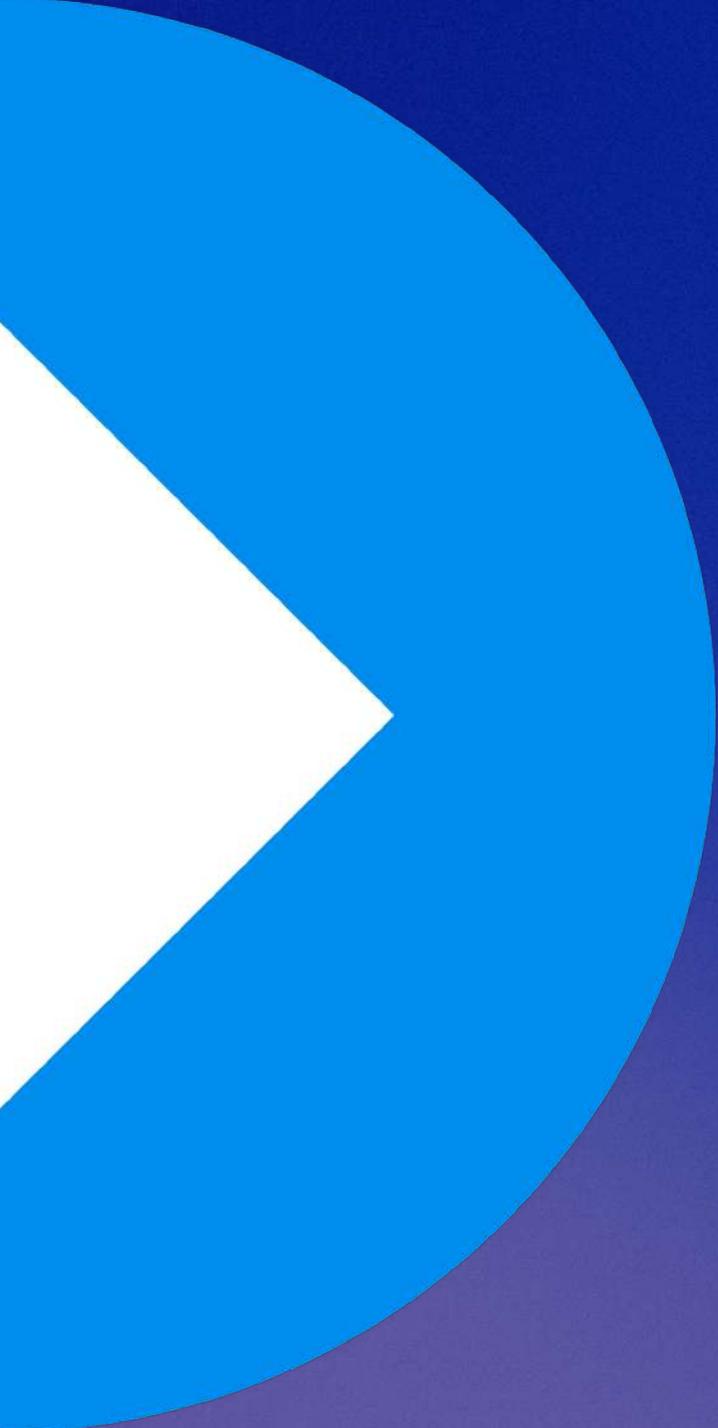
Emissions carbone



- 25 %

de réduction des émissions du scope 3 à horizon 2030





Performance

Pascal Chaffard



Directeur général adjoint
Finances, stratégie et performance



Bonne performance 2024 (données publiées)



Chiffre d'affaires

3 065 millions €

+ **17 %** vs. 2023

EBITDA courant

792 millions €

+ **21 %** vs. 2023

Taux de marge : **25,8 %**

Résultat net ajusté

490 millions €

+ **13 %** vs. 2023

Dividende

2,05 € par action

+ **15 %** vs. 2023

Taux de distribution : **77 %**

Importante
contribution sociétale

7 milliards €

0,25 % du PIB

Engagements
sociétaux consolidés

> **10 %**

du budget publicitaire
global du Groupe

Jeu responsable

~ **20 000**

appels sortants de
sensibilisation

Patrimoine et
environnement

33 millions €

jeux Mission Nature et
Mission Patrimoine

EBITDA courant : résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements

Résultat net ajusté : résultat net publié retraité de certains éléments pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents

Proposition de dividende soumise à l'assemblée générale du 22 mai 2025

Maintien des notations extra-financières au meilleur niveau



Agences de notations
extra-financières

MOODY'S

MSCI

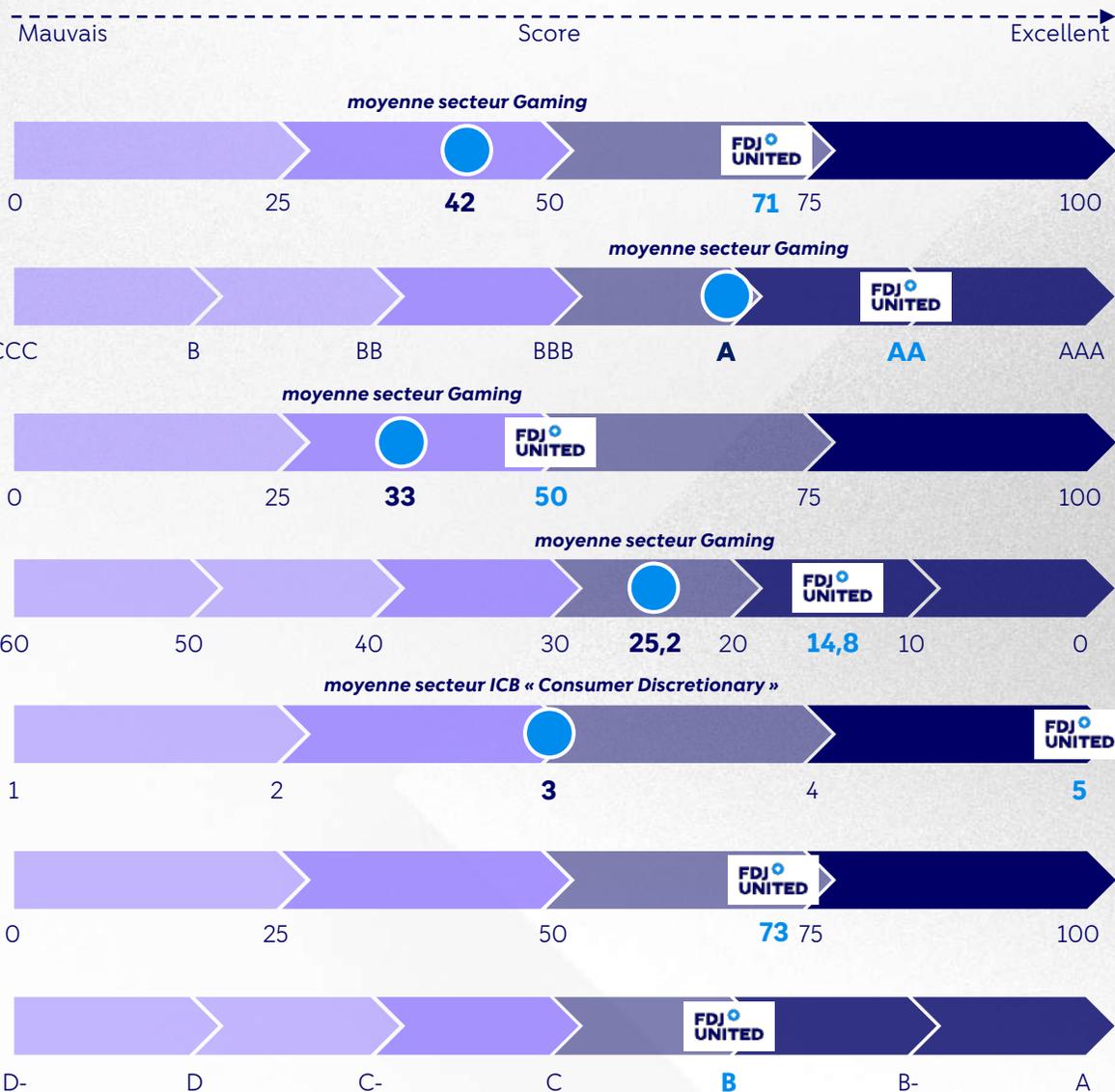
S&P Global

SUSTAINALYTICS

HUMPACT

ecovadis

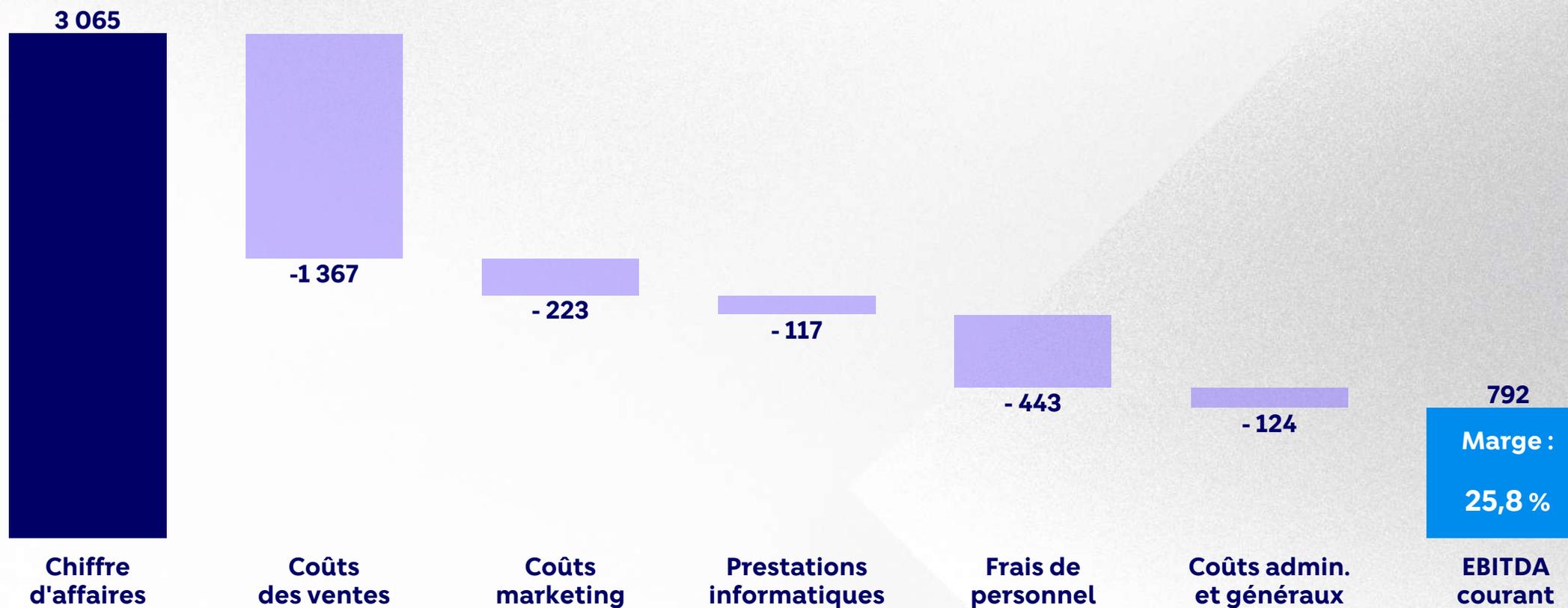
CDP
DISCLOSURE INSIGHT ACTION



EBITDA courant en progression de + 21 %



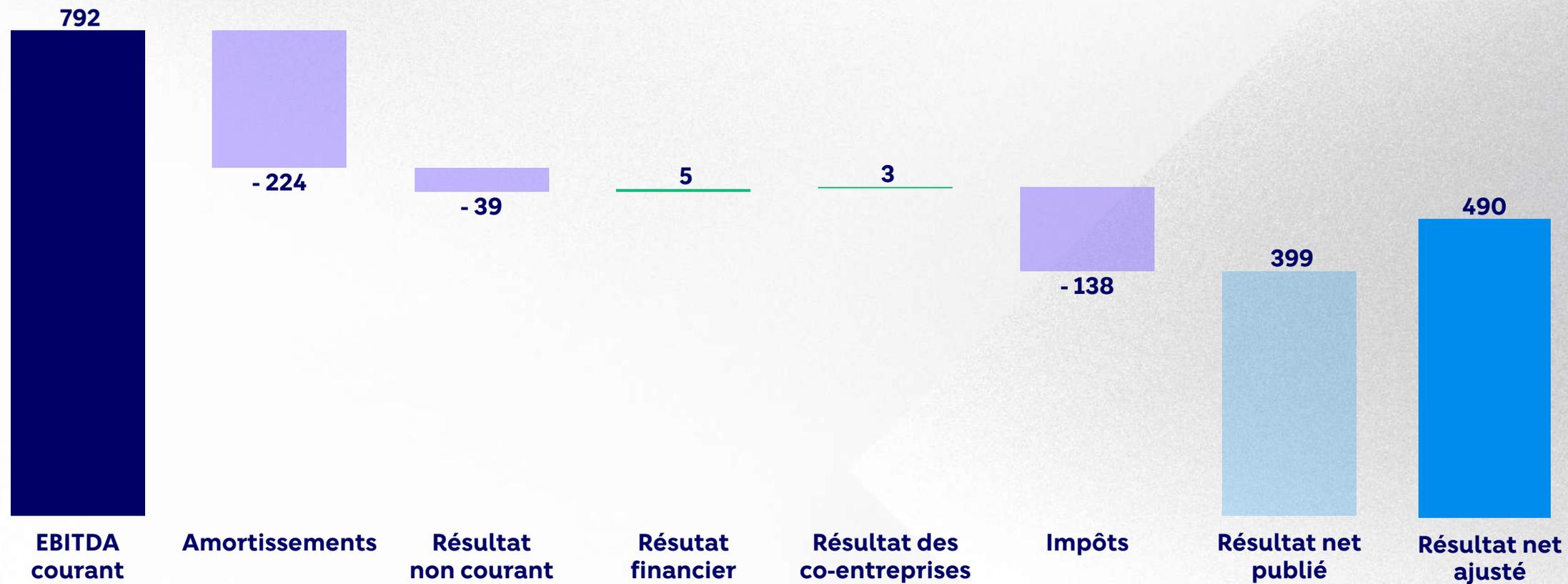
en millions €



Résultat net ajusté en augmentation de 13 %



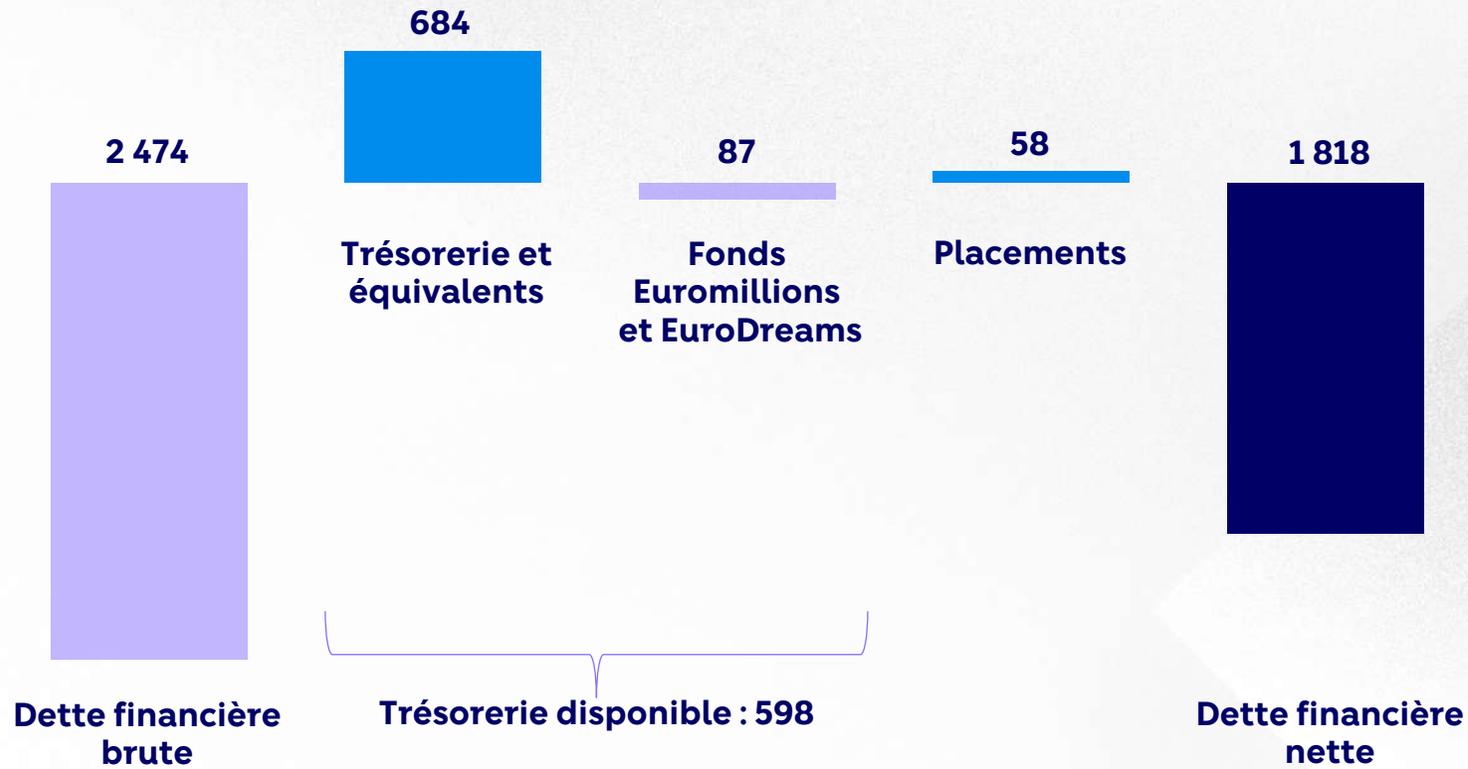
en millions €



Endettement financier maîtrisé

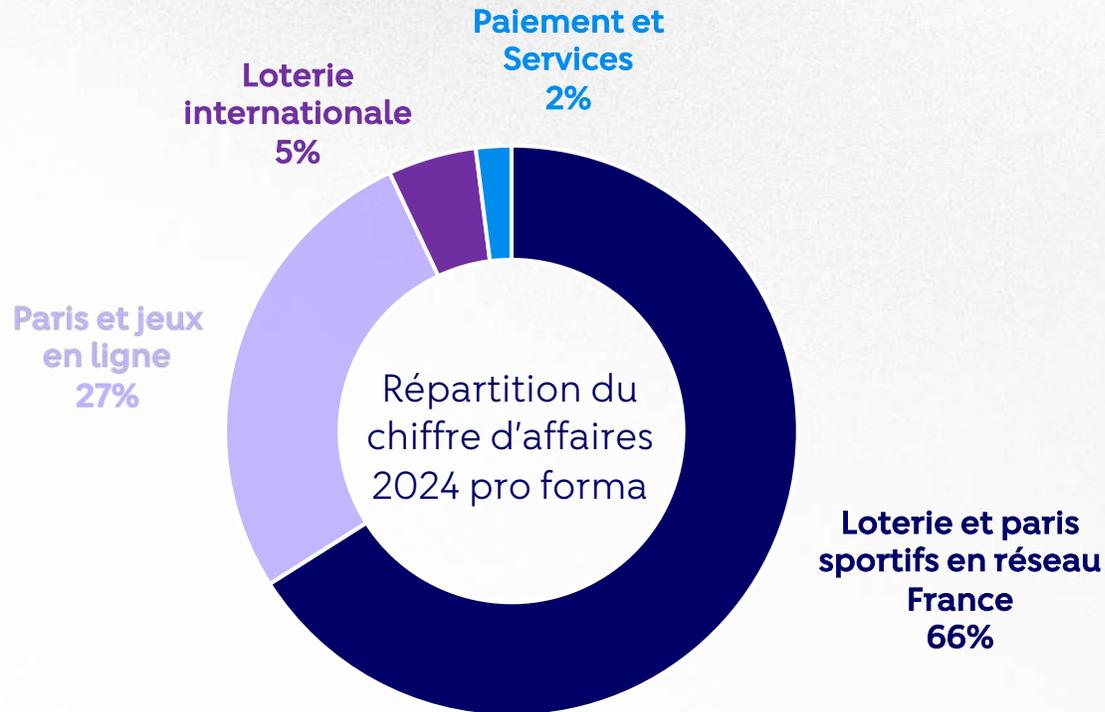
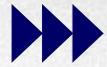


en millions €



Ratio de levier :
dette financière nette
/ EBITDA courant
pro forma
x 1,9

Nouveau modèle opérationnel avec 4 *business units* (données pro forma)



Chiffre d'affaires
3 788 millions €

EBITDA courant
964 millions €

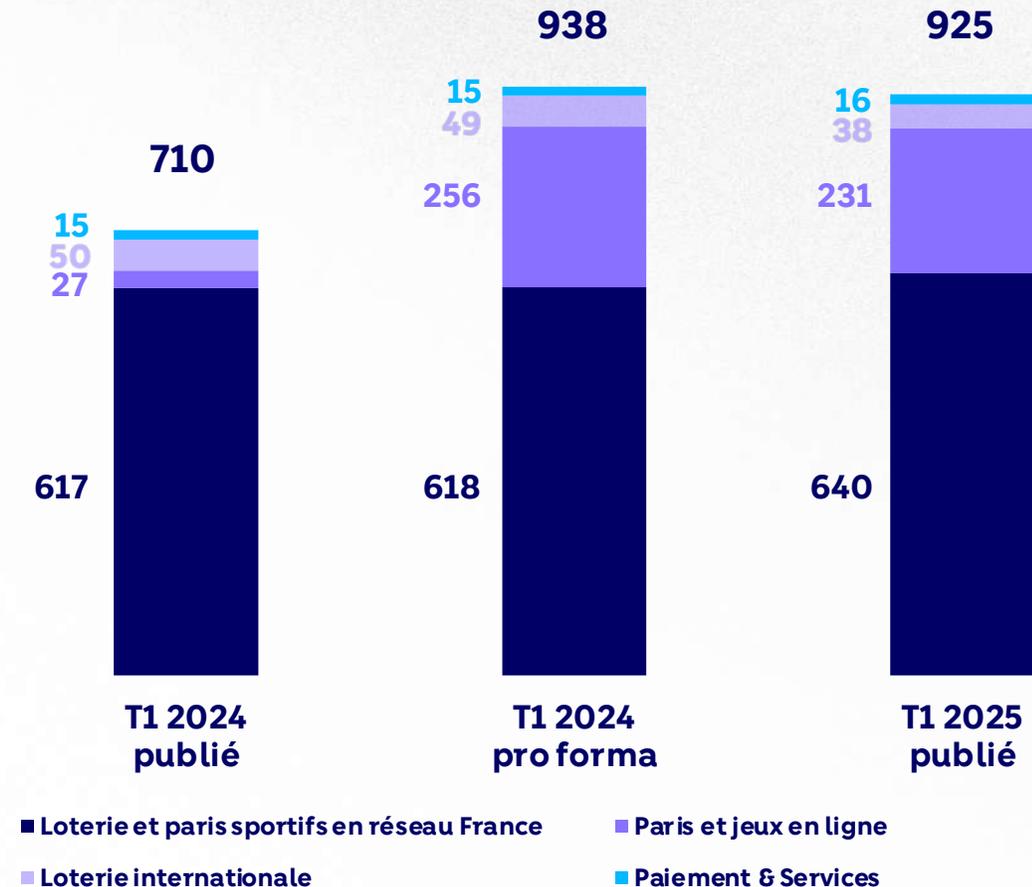
Marge d'EBITDA courant
25,5 %

Résultat net ajusté
537 millions €

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025 en hausse de + 30 % en base publiée et en baisse de - 1 % à périmètre comparable (base pro forma)



en millions €



Loterie et paris sportifs en réseau France

- ◆ CA en hausse de + 4 % à **640 millions €** sur la base de mises en progression de + 6 %
- ◆ Croissance de + 14 % du CA de la loterie en ligne

Paris et jeux en ligne

- ◆ CA de **231 millions €**, en baisse de - 10 %* du fait de la régulation et de la fiscalité...
- ◆ ... malgré une hausse de près de + 10 % du nombre de joueurs actifs

* À périmètre comparable et taux de change constants

Perspectives 2025



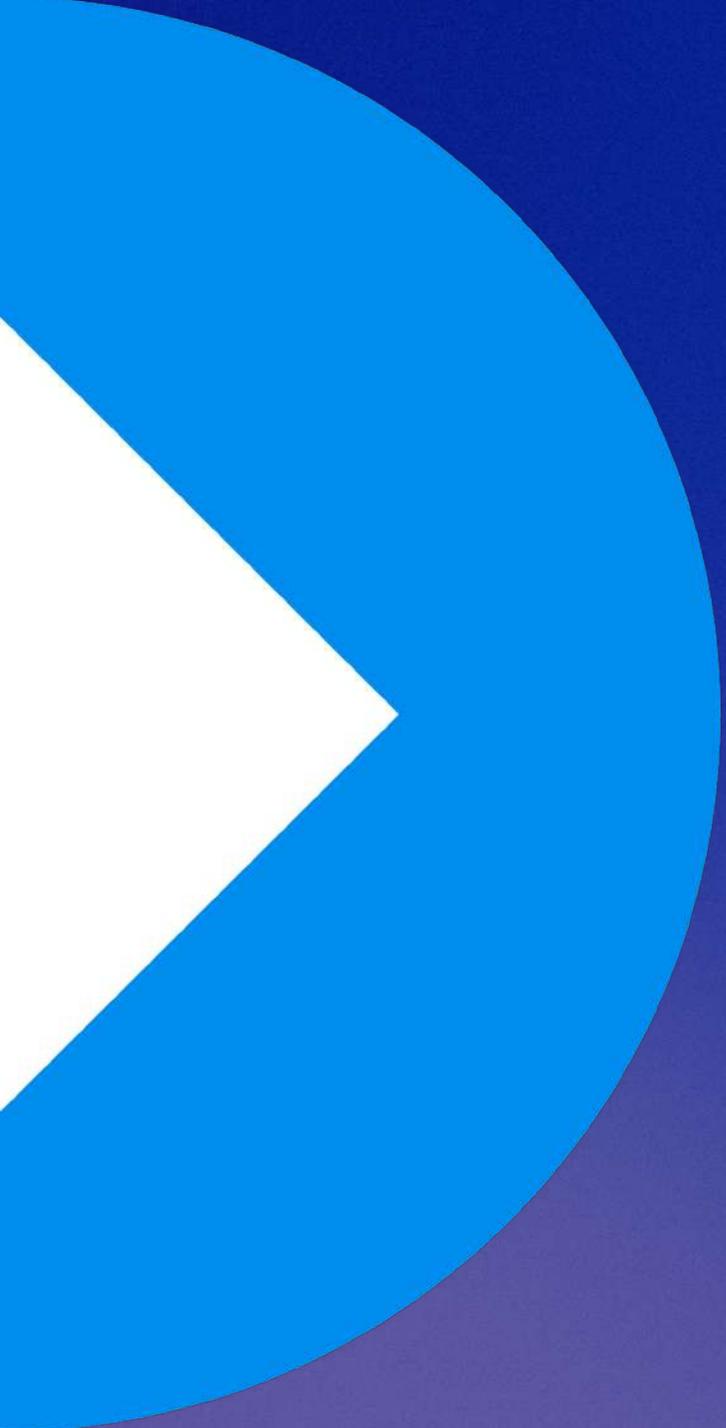
Chiffre d'affaires ~ 3,8 milliards €

stable vs pro forma 2024

Marge d'EBITDA courant > 24 %

vs pro forma 25,5 % en 2024

Mesures de mitigation, à partir de 2025, pour atteindre au moins 100 millions € cumulés en 2027, afin de compenser progressivement les effets de l'augmentation des taxes (France et Pays-Bas) et du durcissement dans la mise en œuvre de la régulation (Pays-Bas et Royaume-Uni).



Gouvernance

Philippe Lazare



Administrateur référent
et Président du Comité de la
Gouvernance, des Nominations
et des Rémunérations



Le conseil d'administration en 2024



Contrôleur général
économique
et financier

Commissaire du
gouvernement

Représentant
du CSEC

1 Représentant
de l'Etat

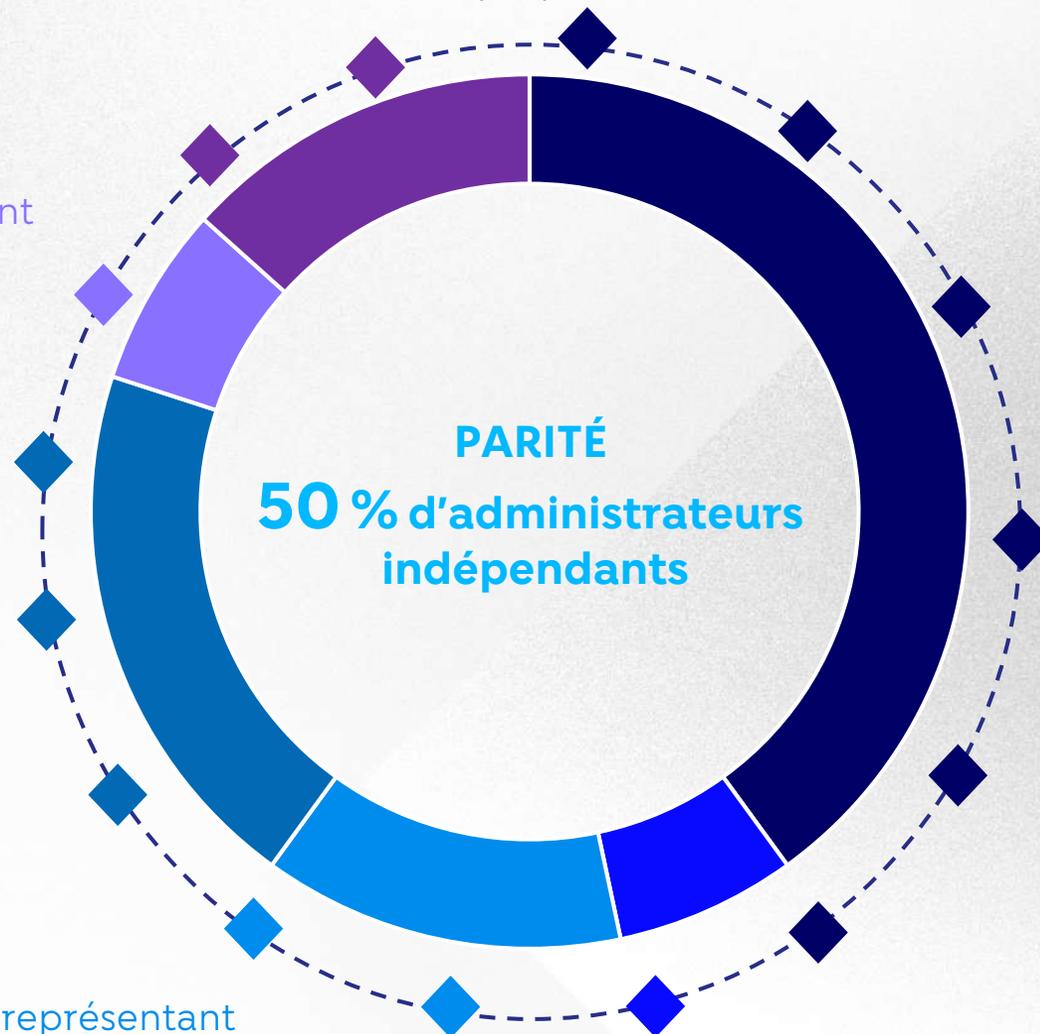
3 Administrateurs
représentant les
salariés et salariés
actionnaires

2 Administrateurs représentant
les actionnaires historiques

2 Administrateurs nommés par l'assemblée générale
sur proposition de l'Etat

6 Administrateurs
indépendants
désignés par
l'assemblée
générale

1 Présidente directrice générale





15

**RÉUNIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

1

**SÉMINAIRE
STRATÉGIQUE**

21

**RÉUNIONS DES COMITÉS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

93 %

**TAUX D'ASSIDUITÉ AUX
RÉUNIONS DU CONSEIL
ET DES COMITÉS**

RÉSOLUTION 5

PROPOSITION DE NOMINATION D'UNE
ADMINISTRATRICE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



5



**Madame
Alix Boulnois**

Directrice générale
Business, Digital & Tech
du groupe ACCOR



Composition du conseil d'administration à l'issue de cette assemblée



Sous réserve du vote de la 5^{ème} résolution

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS NOMMES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE



Stéphane PALLEZ
Présidente Directrice Générale



Philippe LAZARE
Administrateur référent et Président du CGNR



Xavier GIRRE
Président du Comité d'Audit et des Risques



Françoise GRI
Présidente du Comité RSE & JR



Fabienne DULAC



Corinne LEJBOWICZ



Florence BARJOU
Représentante permanente de Prédica



Alix BOULNOIS

ACTIONNAIRES
HISTORIQUES



Olivier ROUSSEL
Représentant permanent de l'UBFT

REPRÉSENTANT
DE L'ÉTAT



Victor RICHON



Ghislaine DOUKHAN



Didier TRUTT

ADMINISTRATEURS
NOMMÉS PAR L'AG SUR
PROPOSITION DE L'ÉTAT



Didier PITISI



Agnès LYON-CAEN

ADMINISTRATEURS
REPRÉSENTANT
LES SALARIÉS

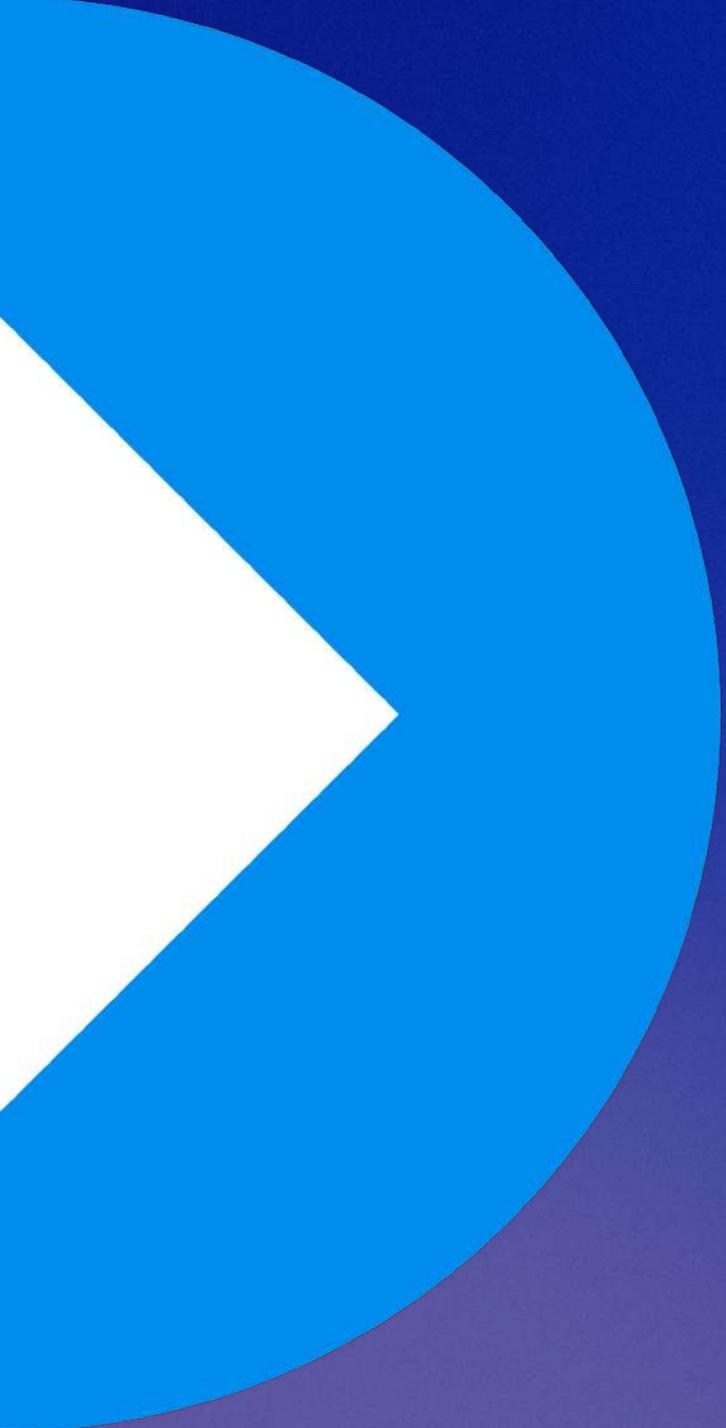


David CHIANESE

ADMINISTRATEUR
REPRÉSENTANT
LES SALARIÉS
ACTIONNAIRES

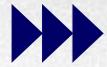


Jacques SONNET
Représentant permanent de la FNAM



Rémunérations

RÉSOLUTION 6



6

Approbation des informations
relatives à la rémunération des
mandataires sociaux
au titre de l'exercice clos
le 31 décembre 2024



RÉSOLUTION 6 - Vote ex post sur la rémunération 2024 des Dirigeants Mandataires Sociaux



- ◆ Pour 2024, la rémunération des DMS se décompose comme suit :
- ◆ Une rémunération fixe inchangée par rapport à 2023 :
 - ◆ **384 000** € pour la **Présidente directrice générale**
 - ◆ **297 600** € pour le **Directeur général délégué**
- ◆ Une rémunération variable annuelle (STI) avec un alignement sur les pratiques du marché

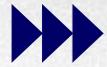
Pour le détail de l'évolution du bonus annuel cible depuis l'entrée en Bourse de la Société, se référer au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel, à la sous-section 2.2.1.2
- ◆ Une rémunération variable à long terme (LTI 2024-2026)

RÉSOLUTION 6 - Vote ex post sur la rémunération 2024 des Administrateurs



Administrateurs	Rémunération montant brut		
	Montant Jeton dû	Part Etat	Part Administrateur
Etat (représenté par Victor Richon)	67 500 €	67 500 €	-
G. Dhoukan	53 500 €	8 025 €	45 475 €
D. Trutt	47 500 €	7 125 €	40 375 €
UBFT (représentée par O. Roussel)	53 500 €	-	53 500 €
FNAM (représentée par J.Sonnet)	38 000 €	-	38 000 €
F. Dulac	49 500 €	-	49 500 €
F. Gri	67 500 €	-	67 500 €
X. Girre	79 500 €	-	79 500 €
P. Lazare	79 500 €	-	79 500 €
C. Lejbowicz	57 500 €	-	57 500 €
Predica (représentée par Florence Barjou)	47 500 €	-	47 500 €
PDG et Salariés	n.a	n.a	n.a
TOTAL BRUT	641 000 €	82 650 €	558 350 €

RÉSOLUTIONS 7 et 8



7_{et} 8

Vote ex post sur la rémunération individuelle 2024 des Dirigeants mandataires sociaux



RÉSOLUTION 7 - Éléments de rémunération et avantages versés ou attribués à Madame Stéphane Pallez (PDG) pour 2024



Rémunération fixe	384 000 € versés
Rémunération variable annuelle attribuée au titre de l'exercice 2024 Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 100,48 %	385 843 € représentant 100,48 % de la rémunération fixe annuelle due
Valorisation des actions de performance attribuées de manière conditionnelle au cours de l'exercice 2024	384 000 € soit 14 276 actions = 100% du fixe annuel à objectifs atteints Surperformance possible : 45% max. d'actions supplémentaires
Rémunérations exceptionnelles	40 000 € en marque de reconnaissance pour le succès de l'offre publique de rachat sur la société Kindred PLC
Avantages en nature	11 260 € <ul style="list-style-type: none">◆ Voiture de fonction : 5 160 €◆ Enveloppe d'heures de conseil juridique spécialisé : 6 100 €
TOTAL	1 205 103 € attribués et 821 103 € dus

RÉSOLUTION 8 - Éléments de rémunération et avantages versés ou attribués à Monsieur Charles Lantieri (DGD) pour 2024



Rémunération fixe

297 600 € versés

Rémunération variable annuelle attribuée au titre de l'exercice 2024

299 028 € représentant 100,48 % de la rémunération fixe annuelle due

Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 100,48 %

Valorisation des actions de performance attribuées de manière conditionnelle au cours de l'exercice 2024

297 600 € soit 11 064 actions = 100% du fixe annuel à objectifs atteints
Surperformance possible : 45% max. d'actions supplémentaires

Rémunérations exceptionnelles

30 000 € en marque de reconnaissance pour le succès de l'offre publique de rachat sur la société Kindred PLC

Avantages en nature

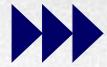
1 699 €

- ◆ Voiture de fonction : 1 699 €
- ◆ Enveloppe d'heures de conseil juridique spécialisé : 0 €

TOTAL

925 927 € attribués et 628 327 € dus

RÉSOLUTIONS 9 et 10



9 et **10**

Vote ex-ante sur la politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux et des Administrateurs



RÉSOLUTION 9 - Fixation du montant global annuel de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration



- ◆ Montant DE L'ENVELOPPE (RESOLUTION 9)
- ◆ Proposition d'augmentation de l'enveloppe maximale annuelle :
*passage de **700 000 €** à **770 000 €***

RÉSOLUTION 10 – Politique de rémunération 2025 des mandataires sociaux



RÈGLES DE RÉPARTITION (RÉSOLUTION 10)

pour 2025, la rémunération des administrateurs se décompose comme suit :

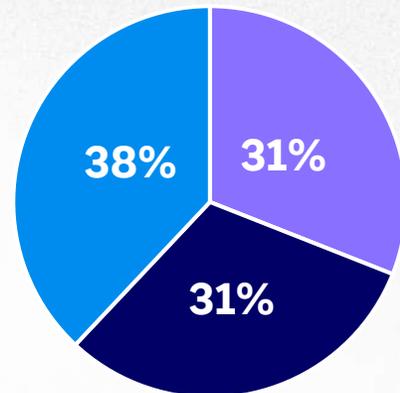
- ◆ Une part fixe
- ◆ Une part prépondérante de variable
- ◆ Complément pour les présidents de comités

	Fixe 2024	Fixe 2025
Administrateur	10 000 €	10 000 €
	Variable 2024	Variable 2025
Par réunion du CA ou séminaire stratégique du CA d'une durée inférieure ou égale à ½ journée et des comités (administrateur/censeur)	2 000 €	2 200 €

RÉSOLUTION 10 – Politique de rémunération 2025 des mandataires sociaux

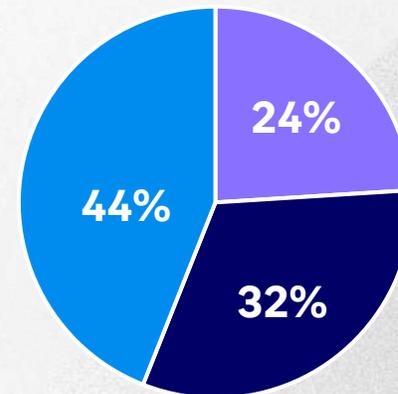


Rémunération 2025 à objectifs atteints



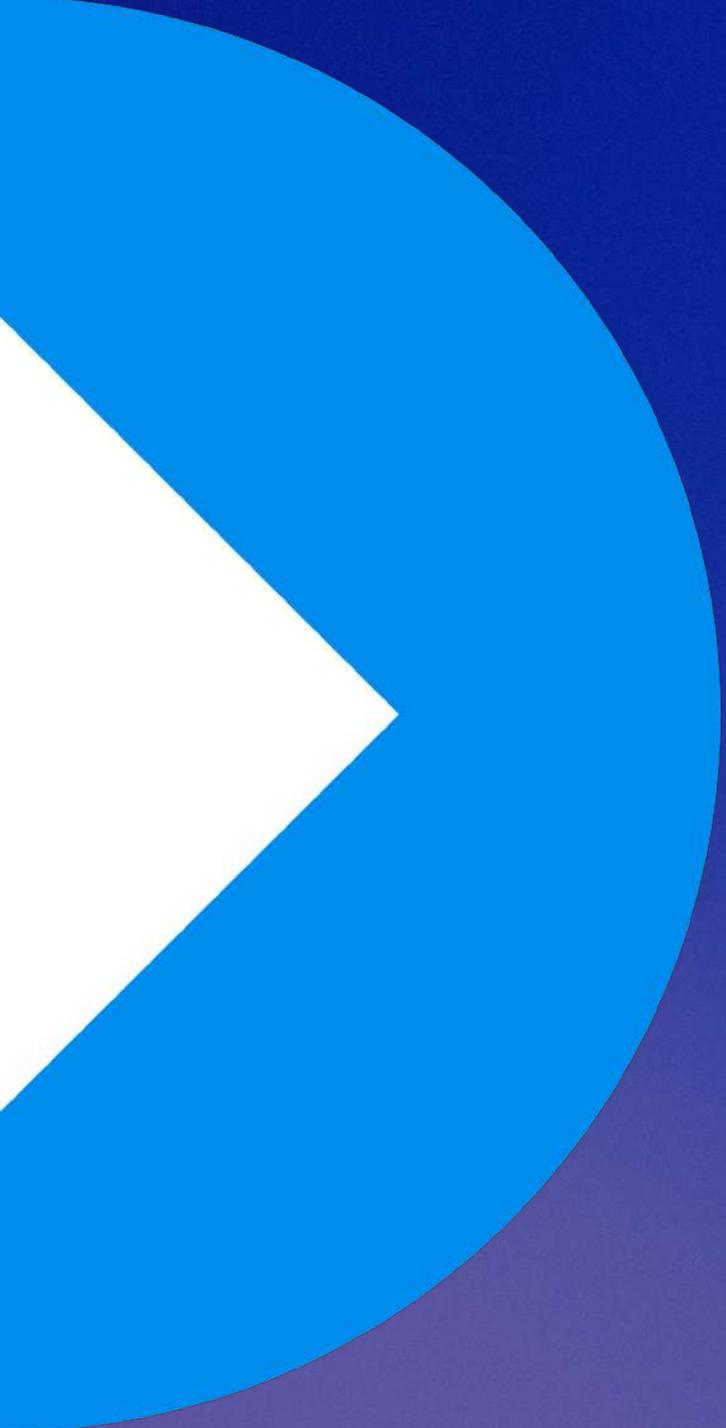
■ Fixe ■ STI ■ LTI

Rémunération 2025 avec surperformance



■ Fixe ■ STI ■ LTI

- ◆ **Modification de la pondération** des critères financiers et extra-financiers du STI (60/40)
- ◆ Nouveau **critère de performance managériale** du STI : focus sur les migrations stratégiques
- ◆ Valorisation de la **performance de long terme** avec une augmentation du poids du LTI à objectifs atteints et en cas de surperformance
- ◆ Alignement des critères RSE et JR du LTI avec la stratégie de **protection des joueurs** à horizon 2030
- ◆ **Modification des périmètres** des indicateurs du STI et LTI en lien avec l'intégration de Kindred



Rapport des commissaires aux comptes



Jean-Paul Collignon



Cabinet
PricewaterhouseCoopers

Au nom du collège des
commissaires aux comptes



Rapports des commissaires aux comptes



Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

(Pages 411 et 449 du document d'enregistrement universel 2024)

Opinions	Observation	Points clés de l'audit	Vérifications spécifiques prévues par la loi
Opinions sans réserve sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes	Observation sur le changement de méthode comptable relatif aux solutions informatiques (comptes annuels)	<ul style="list-style-type: none">◆ Systèmes informatiques, traitements automatisés et contrôles liés à la comptabilisation du Produit Net des Jeux (comptes consolidés et comptes annuels)◆ Évaluation de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de l'acquisition de Kindred (comptes consolidés)◆ Evaluation des titres de participation (comptes annuels)	Absence d'observation sur les informations données dans le Rapport de gestion, le Rapport sur le gouvernement d'entreprise et les autres documents sur la situation financière adressés aux actionnaires

Rapports des commissaires aux comptes



Rapport sur les informations en matière de durabilité

(Page 312 du document d'enregistrement universel 2024)

Objectif	Observations	Eléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière	Conclusions
Conformité du processus de double matérialité avec les ESRS		<ul style="list-style-type: none">◆ Identification des parties prenantes,◆ Identification des impacts, risques et opportunités,◆ Evaluation des matérialités d'impact et financière	
Conformité des informations sur la durabilité avec les ESRS	Observation concernant le contexte et les principales limites rencontrées par la Française des Jeux dans le cadre de l'établissement de son Rapport de durabilité	Informations relatives au jeu responsable	Absence d'erreurs, omissions ou incohérences importantes
Conformité aux exigences de publication de la taxonomie			

Rapports des commissaires aux comptes



Rapport Spécial sur les conventions réglementées

(Page 453 du document d'enregistrement universel 2024)

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Convention avec l'Agence Nationale du Sport, le Fonds de dotation de Paris 2024, le Comité national olympique et sportif français, le Comité paralympique et sportif français pour le programme « Appel à projets Impacts 2024 – Edition 2024 »

Convention avec l'Agence Nationale du Sport pour le programme « Gagner du Terrain – FDJ – Edition 2024 » visant à soutenir la pratique sportive

Convention avec l'Agence Nationale du Sport pour le programme « Maison de la performance » dans le cadre des Jeux Olympiques

Convention de partenariat avec le Service d'Information du Gouvernement pour la promotion de l'activité physique et sportive

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

Convention avec l'Etat relative aux droits exclusifs

Cautionnement pour une garantie bancaire accordée au profit de la DGFIP dans le cadre des services d'encaissement pour compte de tiers en points de vente

Garantie solidaire donnée à FDJ Services dans le cadre de la convention tripartite conclue avec MDB Services et la DGFIP (concernant le transfert du marché des services d'encaissement pour compte de tiers en points de vente de FDJ à sa filiale FDJ Services)

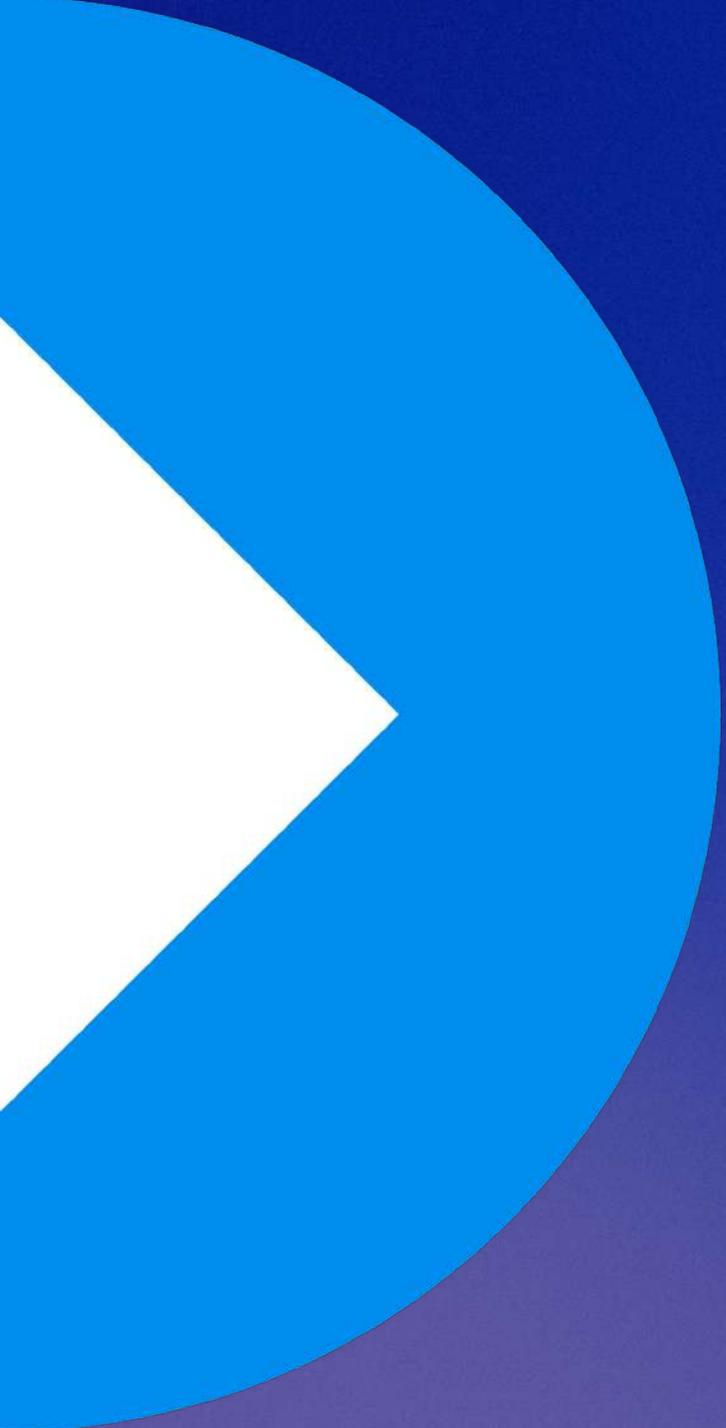
Protocole d'échange d'informations avec l'ARJEL (substituée par l'ANJ) en matière de prévention de la manipulation des compétitions sportives

Rapports des commissaires aux comptes

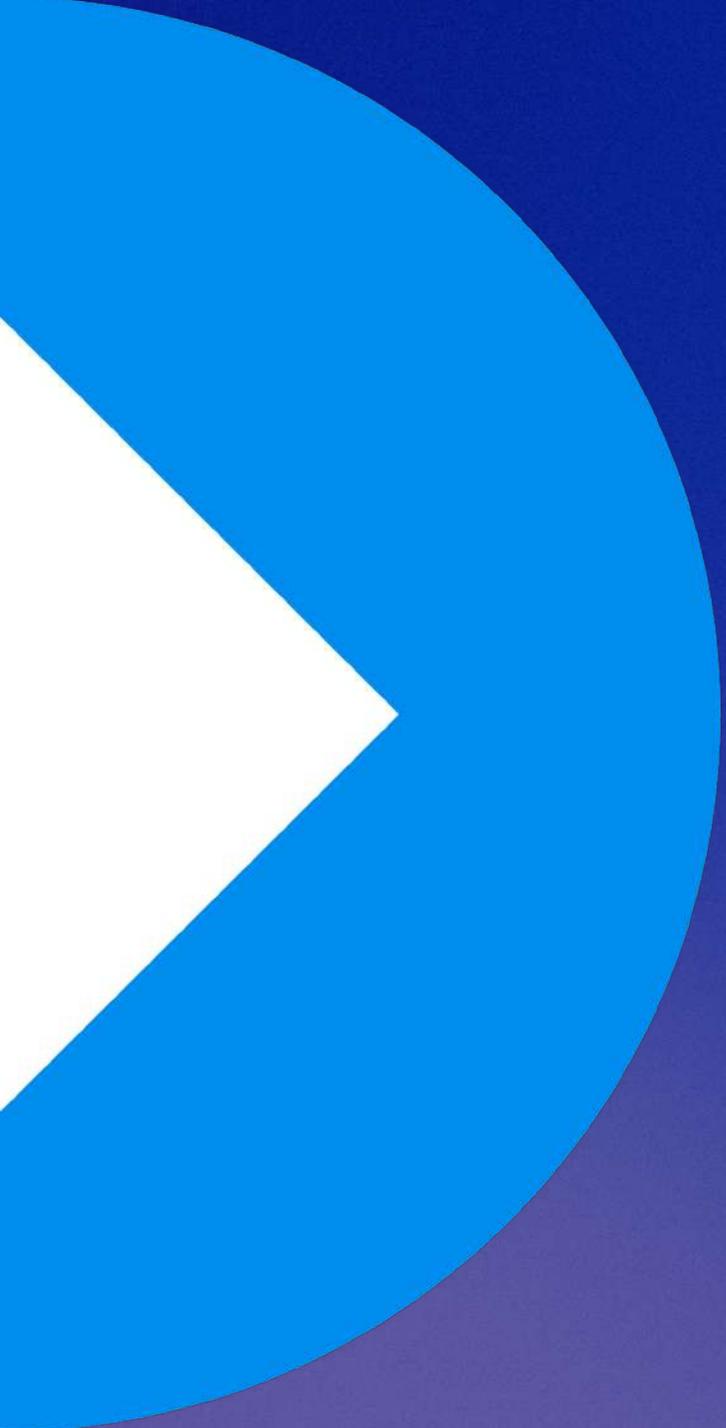


Autres rapports émis

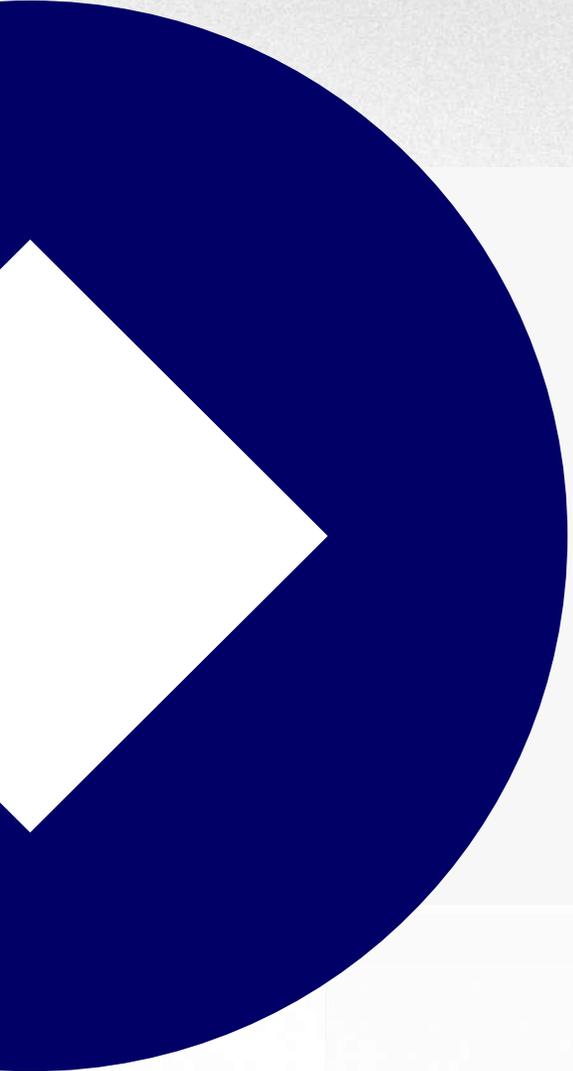
Résolutions de l'assemblée générale	Rapports émis
N°12 à 18	Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription
N°19	Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
N°20 et 21	Rapports sur les autorisations d'attribution gratuite d'actions existantes et/ou à émettre
N°22	Rapport sur la réduction de capital



Questions et réponses



Vote des résolutions



▶▶ Résolutions relevant de la
compétence de l'assemblée
générale ordinaire

à titre ordinaire

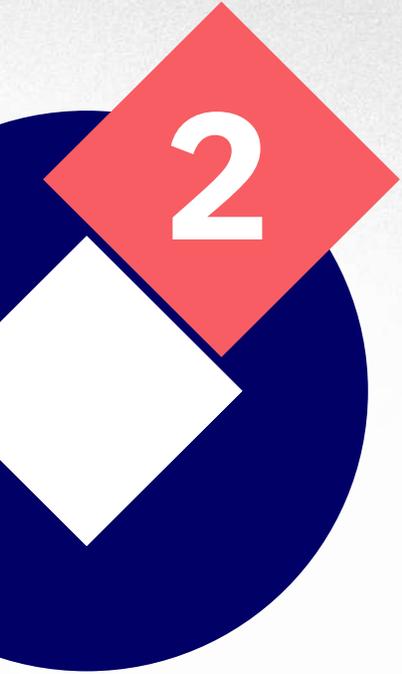
Approbation des **COMPTES SOCIAUX** de l'exercice clos
le 31 décembre 2024

1



à titre ordinaire

Approbation des **COMPTES CONSOLIDÉS** de l'exercice clos
le 31 décembre 2024



2



à titre ordinaire

Affectation du **RÉSULTAT** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du **DIVIDENDE**

3



à titre ordinaire

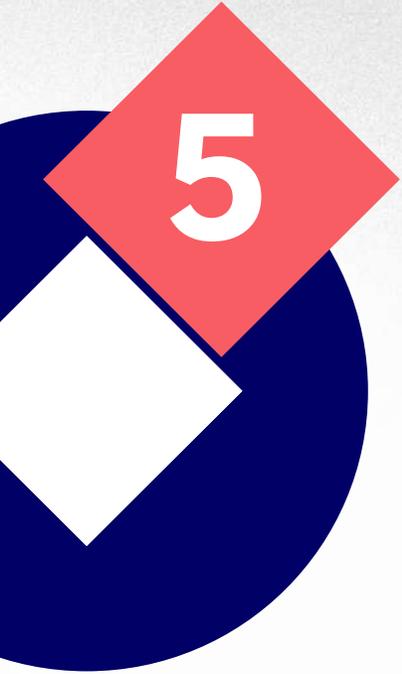
Approbation des **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES** visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

4



à titre ordinaire

Nomination de **Madame Alix Boulnois** en qualité d'administratrice



5





6

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, mentionnées à l'article L 22 10 34 I du Code de Commerce



à titre ordinaire

7

Approbation des éléments de rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Madame Stéphane Pallez, Présidente Directrice Générale, conformément à l'article L.22-10-34 II. du Code de commerce



à titre ordinaire

8

Approbation des éléments de rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Charles Lantieri, Directeur Général Délégué, conformément à l'article L.22-10-34 II. du Code de commerce



9

Fixation du montant global annuel de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration



10

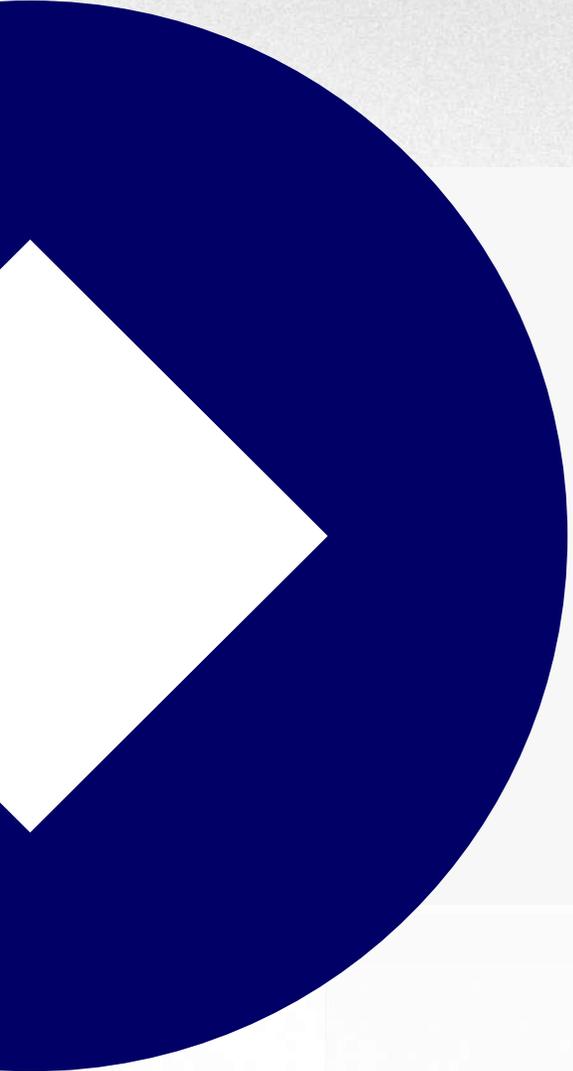
Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux,
conformément à l'article L. L.22-10-8 II. du Code de commerce



11

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce





▶▶ Résolutions relevant de la
compétence de l'assemblée
générale extraordinaire



à titre
extraordinaire

12

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales avec maintien du droit préférentiel de souscription



à titre
extraordinaire

13

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public (autre que celles visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs

à titre
extraordinaire

15

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription



à titre
extraordinaire

16

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres



à titre
extraordinaire

17

Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital (avec suppression du droit préférentiel de souscription), en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société



à titre
extraordinaire

18

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration en vue de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

à titre
extraordinaire

19

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux adhérents de Plans d'Épargne d'Entreprise, avec suppression du droit préférentiel à leur profit, en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail

à titre
extraordinaire

20

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement, sous condition de performance, des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société ou de ses filiales, emportant suppression du droit préférentiel de souscription



à titre
extraordinaire

21

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société aux salariés de la Société ou de ses filiales lorsque l'activité du salarié est exercée dans une juridiction ne faisant pas partie du périmètre géographique de déploiement d'une offre d'actionnariat salarié

à titre
extraordinaire

22

Autorisation à donner au conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce



à titre
extraordinaire

23

Modification de la raison d'être figurant en préambule des statuts



à titre
extraordinaire

24

Modification de l'article 3 des statuts – Dénomination



à titre
extraordinaire

25

Modifications statutaires résultant de l'ordonnance du 15 octobre 2024 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés cotées et à des mesures connexes

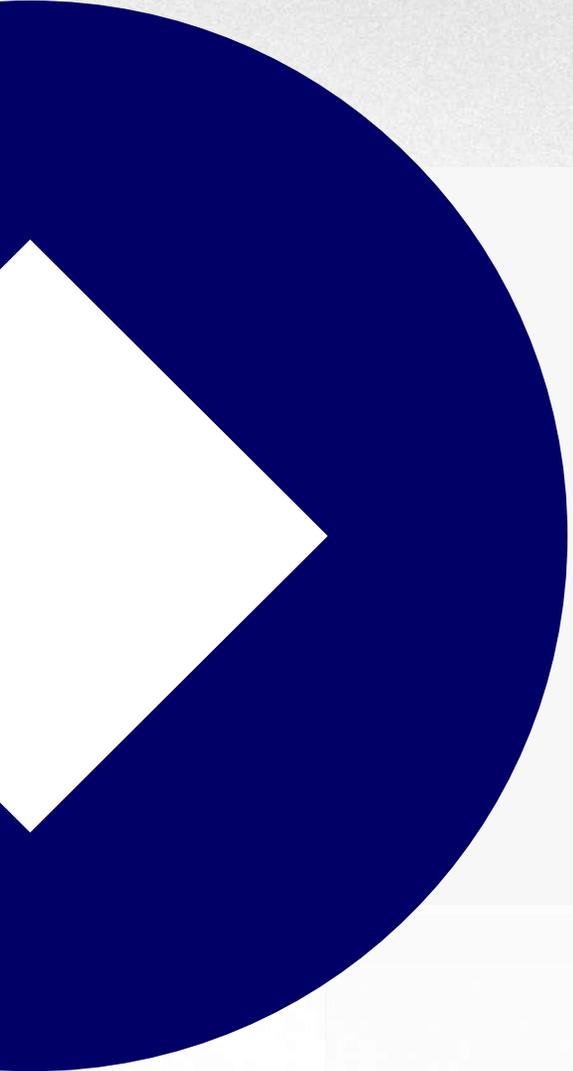


à titre
extraordinaire

26

Modifications statutaires résultant de la loi du 13 juin 2024 visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France





▶▶ Résolutions relevant de la
compétence de l'assemblée
générale ordinaire

Pouvoirs pour les formalités

27



FDJ UNITED 